



Conseil Général
de la Martinique



INSEE
ANTILLES-GUYANE



REVENUS ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES EN MARTINIQUE :

Un niveau de vie en dégradation

Avril 2011

SOMMAIRE

De plus en plus de ménages martiniquais sont confrontés à des difficultés économiques 2

- ▶ **Des situations de privation fréquentes 2**
 - Les indicateurs de difficulté de vie 2
 - Trois ménages sur quatre font face à plusieurs difficultés 3
 - Des capacités financières limitées 3
- ▶ **Les ménages sont fortement endettés 4**
 - Un ménage martiniquais sur trois est endetté 4
 - La théorie du cycle de vie 5
 - Le surendettement dans les Dom 5
 - Les indépendants consacrent le tiers de leur budget aux emprunts 6
 - Les dépenses pré-engagées limitent les marges de manœuvre des ménages 6

Les difficultés des ménages martiniquais s'aggravent 8

- ▶ **Les revenus des ménages progressent plus faiblement 8**
 - De fortes disparités salariales 9
 - Des salaires horaires proches de ceux de France métropolitaine 10
- ▶ **De plus en plus de ménages en situation de pauvreté 11**
 - De fortes disparités spatiales des revenus 12

Un mode de consommation semblable à celui de France métropolitaine 13

- ▶ **Le poids de l'alimentation s'est réduit de 12 points en vingt ans 13**
 - Une consommation en forte hausse depuis 2001 13
- ▶ **Une consommation forte mais inégale 14**
 - Les ménages martiniquais dépensent plus que les Guadeloupéens et les Guyanais 14
 - Les retraités dépensent moins que la moyenne 14
- ▶ **Les trois principaux postes de dépenses : l'alimentation, le logement et les transports 15**
 - L'alimentation et le logement pèsent davantage sur le budget des ménages les plus modestes 15
 - Le logement : une charge élevée pour les personnes seules et les familles monoparentales 16
 - Les ménages produisent eux-mêmes un cinquième des produits alimentaires consommés. 16
 - Le budget consacré aux transports est celui qui varie le plus selon le niveau de vie du ménage 17
 - Les structures de consommation sont proches entre le public et le privé 17

En Martinique, un cadre dépense trois fois plus qu'un chômeur 18

- ▶ **Les hauts revenus sont davantage consommateurs de services 18**
 - Les dépenses de santé non remboursables : un service de luxe 19
 - Des dépenses pour la maison plus élevées en Martinique 19
 - Plus d'adeptes des jeux de hasard en Martinique 19

Définitions 20

Bibliographie 20

Annexes 21

Les revenus des ménages progressent moins rapidement depuis 2005. Ce ralentissement est principalement dû à la stagnation des revenus d'activité sur la période récente. Cette évolution d'ensemble diffère toutefois selon le niveau de vie des ménages. Pour les plus modestes et les classes moyennes, la part des revenus du travail s'est sensiblement réduite. En l'absence de croissance des revenus de transferts, leur pouvoir d'achat diminue. Pour les plus aisés en revanche, les revenus d'activité ont continué de progresser, accroissant ainsi les inégalités. La part des ménages vivant sous le seuil de bas revenus est passée de 17,8 % à 20,5 % au cours des cinq dernières années.

Parmi les salariés, les principaux écarts s'observent entre le public et le privé, du fait du mode de rémunération spécifique des agents de l'Etat et de certains personnels des collectivités locales outre-mer. Dans le secteur public, les différences de rémunération sont importantes entre les salariés de l'Etat, des collectivités locales, et la fonction publique hospitalière. Dans le secteur privé, les rémunérations varient avec la conjoncture économique. Les disparités salariales sont proches de celles observées au niveau national. Elles dépendent principalement de la durée du travail et de la catégorie sociale. En revanche, les écarts de salaire entre hommes et femmes sont moins prononcés en Martinique.

Contrepartie des ressources des ménages, les dépenses de consommation sont plus élevées en Martinique qu'en Guadeloupe et en Guyane. Elles varient selon la catégorie sociale du ménage, sa taille et son niveau de vie. Les ménages modestes consacrent une part plus importante de leur budget à l'alimentation et au logement. Les ménages plus aisés dépensent davantage pour leur santé et leurs loisirs.

La part des dépenses pré-engagées a sensiblement augmenté au cours des cinq dernières années. Cette progression a été nettement plus forte pour les ménages modestes, accentuant ainsi leur sentiment de baisse de pouvoir d'achat.

Par rapport au sentiment exprimé par les ménages sur leur situation financière, un ménage sur quatre n'exprime pas plus d'une difficulté de vie en Martinique. Les ménages présentant le plus grand nombre de difficultés de vie (plus de 5) sont moins nombreux que dans les départements voisins.

Un tiers des ménages martiniquais a un crédit en cours. Il s'agit dans la moitié des cas de crédits liés à l'acquisition d'un logement. Les crédits à la consommation sont également très répandus. Les ménages aisés sont davantage concernés.

De plus en plus de ménages martiniquais sont confrontés à des difficultés économiques

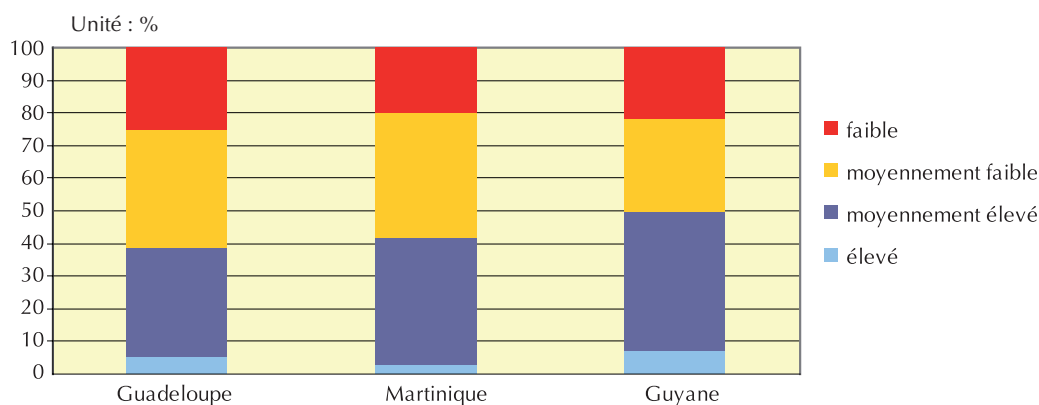
► Des situations de privation fréquentes

Sur cinq ménages martiniquais, deux jugent leur niveau de vie moyennement élevé, deux estiment qu'il est plutôt faible et une personne le qualifie de faible. En Martinique, 42 % des ménages estiment que leur niveau de vie s'est détérioré au cours des cinq dernières années, contre 32 % en Guadeloupe et 30 % en Guyane. Les ménages martiniquais sont plus pessimistes que les ménages guyanais ou guadeloupéens : 28 % des ménages martiniquais pensent que leur niveau de vie va se dégrader entre 2006 et 2011, contre 14 % en Guadeloupe et 13 % en Guyane.

Aux Antilles-Guyane comme en France métropolitaine, deux personnes sur dix estiment leur situation financière satisfaisante. L'opinion est en baisse par rapport à 2001 où près de trois personnes sur dix étaient satisfaites. Les ménages martiniquais sont plus nombreux à juger leur situation financière difficile : 39 % en 2006 contre 27 % en 2001. Alors qu'en Guyane, l'opinion des ménages sur leur situation financière a peu évolué entre 2001 et 2006, deux fois moins de ménages estiment être à l'aise avec leur budget en Martinique. Neuf ménages sur dix jugent leur situation financière juste ou difficile, contre huit en Guadeloupe et sept en Guyane.

Un ménage martiniquais sur cinq juge son niveau de vie faible

Opinion des ménages antillo-guyanais sur leur niveau de vie



Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2006

Les indicateurs de difficultés de vie

L'étude des difficultés de vie permet de considérer, au-delà des faiblesses des ressources monétaires, l'absence ou la difficulté d'accès à certains équipements et biens de base. Elles sont analysées par le repérage d'un certain nombre de privations d'éléments de bien-être largement diffusés dans la population ou par le repérage de difficultés de la vie quotidienne (cf. Définitions). Les indicateurs retenus sont issus du dispositif européen SILC (Statistics on Income and Living Conditions). Certains indicateurs correspondent à des situations objectives : ne disposer d'aucune épargne, être soumis à des remboursements d'emprunts supérieurs au tiers de ses revenus. D'autres indicateurs expriment l'opinion du ménage sur son niveau de vie et les difficultés qu'il rencontre dans la gestion de son budget : puiser dans ses économies pour équilibrer le budget, considérer sa situation financière ou la couverture des dépenses par le revenu difficile. Les éléments de confort du logement, comme par exemple, ne pas avoir de WC intérieur, ne pas avoir de salle de bain intérieure sont aussi utilisés comme indicateur de difficulté de vie.

Afin d'adapter les indicateurs européens à la réalité socio-économique des départements d'outre-mer, des indicateurs ont été ajoutés dans le cadre de cette étude :

- Ne pas avoir de téléviseur
- Ne pas avoir de téléphone
- Ne pas avoir de lave-linge
- Ne pas avoir de réfrigérateur
- Ne pas avoir de voiture
- Dépenser plus de 80 % du revenu du ménage dans des dépenses alimentaires

Trois ménages sur quatre font face à plusieurs difficultés

Un ménage martiniquais sur quatre n'exprime pas plus d'une difficulté de vie, contre 27 % en Guadeloupe et 28 % en Guyane. En revanche, les

ménages présentant le plus de difficultés de vie (plus de cinq) sont moins nombreux en Martinique (10 %) qu'en Guadeloupe (11 %) et en Guyane (23 %).

Davantage de difficultés de vie en Martinique

Taux de fréquence par département

Unité : %

Nombre de difficultés de vie	Guadeloupe	Martinique	Guyane	France métropolitaine
0 ou 1	27	25	28	40
2 ou 3	37	43	28	44
4 ou 5	26	22	21	14
Plus de 5	11	10	23	2
Total	100	100	100	100

Source : Insee, Enquêtes Budget de Famille 2006

Lecture : 28,2 % des ménages guyanais ont au plus une difficulté de vie

En Martinique, 55 % des ménages présentent au moins un critère subjectif de difficultés de vie alors que 61 % sont concernés de manière objective. Les ménages guadeloupéens sont plus négatifs que les ménages martiniquais quant à leurs difficultés de vie, notamment financières : 57 % d'entre eux déclarent rencontrer des difficultés dans la gestion de leur budget alors que seu-

lement 50 % comptent au moins un indicateur objectif de difficulté de vie. Trois ménages sur cinq éprouvent au moins une difficulté en matière de confort en Martinique et en Guadeloupe. En Guyane, 52 % des ménages s'estiment en difficulté. Néanmoins, 61 % des ménages font état d'au moins un critère objectif de difficulté financière et 66 % présentent au moins un critère d'inconfort..

Des capacités financières limitées

Deux ménages sur cinq jugent leur situation financière difficile. La moitié des ménages martiniquais ne dispose d'aucune épargne. Et parmi ceux qui ont une épargne, un ménage sur trois l'utilise pour équilibrer son budget.

En ce qui concerne les indicateurs de difficulté de vie en matière de confort, l'absence d'eau chaude (45 %) et celle de voiture (33 %) sont les plus signalés.

Un ménage martiniquais sur deux n'a aucune épargne à disposition

Taux de fréquence selon l'indicateur de difficulté de vie en Martinique et en France métropolitaine

Unité : %

Item	Martinique	Métropole
Situation financière difficile	39	18
Recours aux économies pour équilibrer le budget	30	16
Aucune épargne à disposition	51	21
Part du remboursement sur le revenu supérieur à un tiers	18	19
Part des dépenses alimentaires sur le revenu supérieure à 80%	16	0
Pas de voiture	33	18
Pas de lave-linge	13	9
Pas de réfrigérateur	4	3
Pas de téléphone	10	7
Pas de téléviseur	6	5
Pas de salle de bain intérieure	4	2
Pas de WC intérieur	4	2
Pas d'eau chaude	45	2
Surpeuplement	16	7

Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2006

En Martinique, les personnes âgées de plus de 65 ans sont plus fréquemment en situation de privation. Néanmoins, 20 % des plus de 65 ans sont confrontés à au moins quatre difficultés de vie, contre 17 % des 51-65 ans, 17 % des 41-50 ans et 19 % des 40 ans et moins. Elles sont également moins nombreuses à ne pas présenter de difficulté : 20 % des plus de 65 ans ont au plus une difficulté de vie, contre 29 % des 41-65 ans et 24 % des moins de 40 ans.

Les ménages à haut revenu ont beaucoup moins de difficultés. Parmi les 20 % les plus aisés, 97 % des ménages font face, au plus, à trois situations de privation. En revanche, 93 % des 20 % les plus pauvres, présentent au moins trois situations de privation. Parmi les ménages les plus modestes, un sur trois affronte au moins quatre difficultés.

Signe de la forte influence du revenu sur les privations, les salariés du secteur public sont moins touchés que les salariés du secteur privé. Un salarié du secteur

public sur trois connaît au plus une difficulté de vie contre un salarié sur quatre dans le secteur privé. Les cadres et les professions intermédiaires sont plus souvent épargnés par les difficultés. 42 % des cadres n'affrontent aucune ou une seule difficulté de vie, contre 23 % des techniciens et ouvriers, et 25 % des employés. Un employé sur cinq affronte quatre difficultés de vie ou plus.

Les personnes seules et les familles monoparentales sont plus souvent en situation de privation que les autres types de famille : un tiers des ménages constitué d'une seule personne et un cinquième des familles monoparentales font face à 4 difficultés de vie ou plus.

Un diplôme élevé réduit les risques de faire face à un nombre important de difficultés de vie. Parmi les ménages dont la personne de référence est titulaire d'un diplôme du supérieur, deux sur cinq ne sont pas en situation de privation, contre un ménage sur cinq, chez les non diplômés.

► Les ménages sont fortement endettés

Un ménage martiniquais sur trois est endetté

Le tiers des ménages martiniquais ont au moins un remboursement d'emprunt en cours. Cet endettement est équivalent en Guadeloupe alors qu'en Guyane, seulement deux ménages sur cinq sont en situation d'endettement. En Martinique, les ménages endettés remboursent, en moyenne, 3 400 euros par an, contre 3 000 euros en Guadeloupe et 2 700 euros en Guyane.

Les crédits sont principalement dédiés au logement 15 % des ménages ont un emprunt à l'habitat en

cours : 10 % pour l'achat de la résidence principale et 5 % pour celui de la résidence secondaire.

Les Martiniquais utilisent beaucoup les crédits à la consommation. Sur dix ménages endettés, huit détiennent un emprunt de ce type.

Le remboursement des emprunts pèse sur les revenus des ménages, particulièrement pour les plus modestes. Mais, l'accès au crédit reste plus facile pour les ménages les plus aisés.

Remboursements d'emprunts : 16 % du revenu des ménages les plus modestes

Part des remboursements de crédit dans le revenu selon le niveau de vie des ménages en Martinique

Unité : en % du revenu du disponible brut

	1er quintile	2e quintile	3e quintile	4e quintile	5e quintile	Ensemble*
Remboursement crédits logement	8,6	5,1	2,5	6,2	6,4	5,8
Remboursement crédits consommation	7,0	10,3	6,9	5,8	5,9	6,6
Total des Remboursements	15,6	15,4	9,4	12,0	12,3	12,4

* voir page 14 pour les définitions des quintiles

Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2006

En France, le montant des remboursements des emprunts ne doit en principe pas dépasser le tiers des revenus du ménage pour ne pas l'exposer à des difficultés financières. Cette limite du taux d'effort est celle qui est généralement admise par les établissements financiers pour déterminer le montant maximal des

remboursements. Les ménages aisés accèdent plus facilement aux emprunts, notamment pour le logement. Parmi les ménages les plus riches, un peu plus de trois ménages sur cinq sont endettés contre un peu moins d'un ménage sur cinq pour ceux dont le niveau de vie est le plus faible.

Ainsi, 29 % des ménages les plus aisés remboursent un prêt immobilier pour l'achat de leur résidence principale, contre 6 % des ménages les plus modestes. En ce qui concerne les crédits à la consommation, 15 % des ménages ayant le plus faible niveau de vie y ont recours, contre 45 % chez les plus aisés.

Conformément à la théorie dite du cycle de vie, les couples avec un ou plusieurs enfants sont plus souvent endettés que les autres types de ménages : un sur deux est endetté contre une personne seule sur quatre. Les

couples avec enfant(s) sont trois fois plus souvent endettés pour l'achat d'une résidence principale que les personnes seules : 19 % contre 5 %.

L'endettement des ménages évolue avec l'âge. Les moins de 30 ans recourent essentiellement au crédit à la consommation. En 2006, 28 % des personnes âgées de moins de 30 ans sont endettées dont 22 % pour un crédit à la consommation. C'est entre 41 et 54 ans que les ménages martiniquais remboursent le plus fréquemment un crédit logement (22 %)

La théorie du cycle de vie

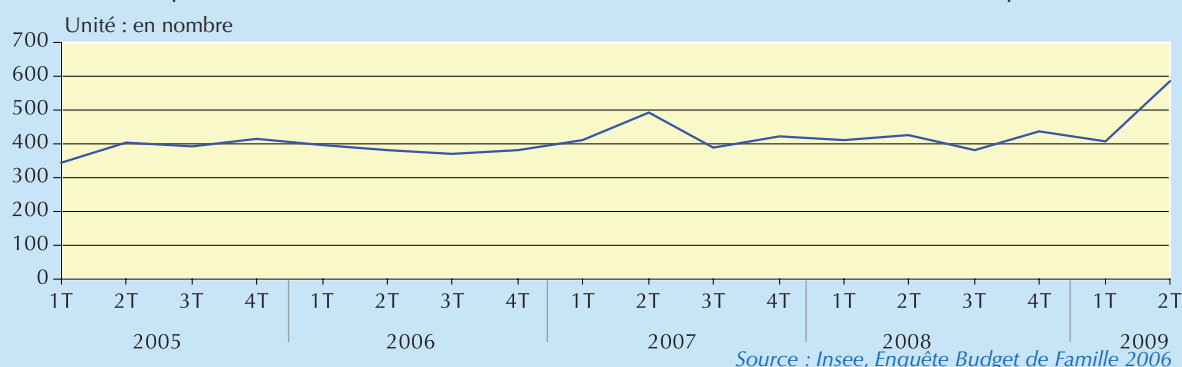
Développées au cours des années soixante aux États-Unis (par exemple Modigliani et Miller), les théories dites du cycle de vie cherchent à expliciter l'évolution des comportements de consommation et d'épargne des agents au cours de leur vie. Contrairement aux anciennes générations où la consommation nécessitait la constitution d'une épargne préalable, la banalisation du crédit a conduit les ménages à s'endetter au début de leur vie active, pour rembourser par la suite, puis constituer une épargne pour leur retraite.

Le surendettement dans les DOM

Le surendettement d'un ménage se définit comme l'incapacité d'un ménage à faire face à l'ensemble de ses charges. De ce fait, il se révèle être un indicateur de santé économique des ménages d'une région. De nombreuses difficultés sont directement ou indirectement liées au surendettement : la santé, le logement ou la scolarité des enfants. Pour faire face à la multiplication des situations de surendettement, le législateur a créé en 1989 avec la loi Neiertz les « commissions de surendettement », dont le secrétariat est assuré par la Banque de France. Dans les départements d'outre-mer, l'Institut d'Émission des Départements d'outre-mer est l'organisme en charge des commissions de surendettement. Ces commissions sont chargées de concilier créanciers et débiteurs avec l'élaboration d'un plan conventionnel de redressement pouvant prendre les formes de rééchelonnements, de remises de dettes, de réduction de taux d'intérêt, etc.

L'activité des secrétariats de surendettement dans les DOM a connu une nette accélération au deuxième trimestre 2009 : 584 dossiers ont été déposés, soit le plus haut niveau jamais enregistré, en hausse de 37 % sur un an.

Dossiers déposés au secrétariat de la commission du surendettement dans les DOM par trimestre



Le nombre de dossiers déposés par habitant, dans les départements d'outre-mer s'établit à 0,9 pour mille, contre 2,9 pour mille en France métropolitaine, en 2006. Cet écart peut s'expliquer par divers facteurs socio-économiques et culturels. La bancarisation et l'endettement sont moins développés dans les DOM et les traits socioculturels propres aux petites sociétés insulaires (entraide, solidarité familiale, souci de dignité et d'image) expliquent également les réticences des ménages à déposer des dossiers au secrétariat de la commission de surendettement.

Un surendetté-type, en Martinique comme en France métropolitaine, est une personne seule âgée de 35 à 54 ans, avec un ou plusieurs enfants à charge. Il est au chômage, avec de faibles revenus constitués pour une grande part de prestations sociales. Il n'a pas de patrimoine et sa capacité de remboursement est nulle, voire négative. La plupart des personnes en situation de surendettement le sont à la suite d'aléas de la vie, tels que le décès du conjoint, la perte de l'emploi ou un divorce.

Le surendettement dans les DOM se caractérise par son origine (31 % de surendettement actif contre 25 % en France métropolitaine) et une moins bonne capacité de remboursement (48% des surendettés ont une capacité négative contre 35 % en France métropolitaine).

En Martinique, les ménages surendettés sont en nette augmentation. Cette tendance s'explique par les difficultés économiques liées à la crise mondiale, renforcée par la crise sociale du début de l'année 2009.

Les indépendants consacrent le tiers de leur budget aux emprunts

Les agriculteurs et les artisans sont lourdement endettés, avec des remboursements d'emprunts qui représentent 34 % de leur budget. Les cadres et les professions intermédiaires n'affectent que 20 % de leur budget aux remboursements de prêts.

Les personnes seules utilisent plus de la moitié de leurs revenus pour payer leurs emprunts, contre le quart pour les couples avec au moins un enfant.

Les ménages les plus âgés sont moins souvent endettés : un ménage endetté sur dix a plus de 65 ans. Mais,

compte tenu de leurs ressources, un éventuel endettement pèse plus sur leur budget.

Les plus de 65 ans ayant au moins un crédit consacrent 29 % de leurs revenus au remboursement, contre 25 % pour les 41-64 ans et 19 % des moins de 40 ans.

Les accédants à la propriété consacrent le tiers de leur budget aux remboursements de leurs emprunts, contre un cinquième pour les autres statuts d'occupation.

Les dépenses pré-engagées limitent les marges de manœuvre des ménages

Le poids des différents postes de dépenses dans le budget varie selon le type de ménage, du fait que la consommation relève d'abord d'un arbitrage personnel. Mais, elle n'est pas systématiquement une question de choix. Certaines dépenses sont réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Il s'agit de dépenses pré-engagées auxquelles les ménages ne peuvent aisément se soustraire et pour lesquelles ils n'ont pas ou peu d'arbitrage possible à courte échéance. Suite aux préconisations de la Commission « mesure du pouvoir d'achat des ménages » de février 2008, les dépenses pré-engagées comportent les postes suivants :

- ensemble des dépenses liées au logement, y compris les loyers imputés
- services de télécommunications
- frais de cantines

- services de télévision, y compris la redevance audiovisuelle
- assurances (hors assurance vie)
- services financiers

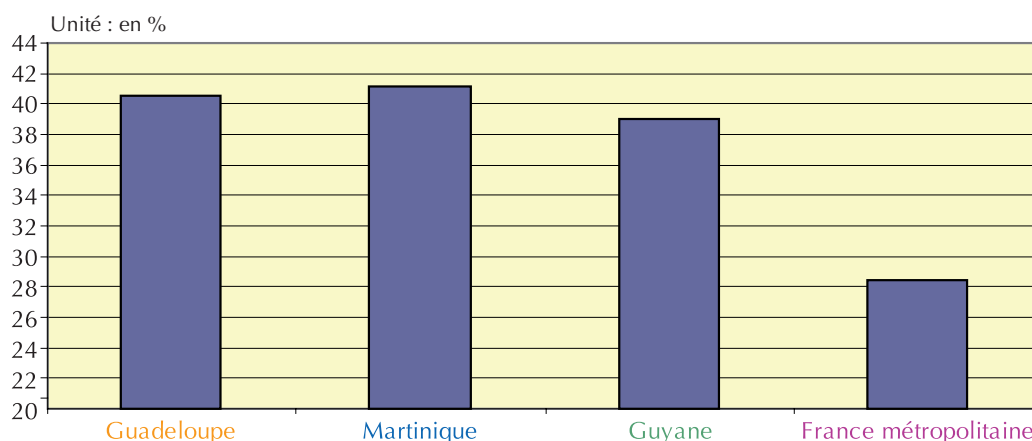
Les ménages ont d'ailleurs tendance à appréhender leur pouvoir d'achat, non pas à partir de leur revenu disponible brut, mais à partir de leur revenu disponible diminué des dépenses pré-engagées. La partie arbitrage de leurs achats leur est davantage visible.

La part des dépenses pré-engagées dans le budget des ménages est plus importante aux Antilles qu'en France métropolitaine : 40 % contre 28 %.

La Martinique est le département français d'Amérique où la part des dépenses contraintes est la plus élevée.

Les dépenses pré-engagées pèsent davantage dans le budget des ménages martiniquais

Part des dépenses pré-engagées par région



Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2006

Le logement représente plus de la moitié des dépenses pré-engagées

Part des consommations pré-engagées stricto sensu dans le revenu disponible brut des ménages

Unité : en % du revenu disponible brut

	1er quintile	2e quintile	3e quintile	4e quintile	5e quintile	Ensemble
Consommations pré-engagées stricto sensu	84,0	60,0	46,5	38,4	28,3	41,2
Logement	59,0	43,0	32,8	24,7	18,2	27,8
Services de téléphonie	7,1	4,0	3,7	3,3	1,8	3,1
Services de télévision	3,5	1,7	1,3	1,3	0,7	1,3
Cantines	3,8	3,3	1,7	2,2	1,8	2,2
Assurances	8,7	6,8	6,1	5,9	5,1	5,9
Services financiers	1,8	1,2	0,7	0,9	0,6	0,9
Autres dépenses pré-engagées	21,1	19,1	12,5	19,1	18,8	18,6
Impôts et taxes	5,6	3,7	3,1	7,1	6,5	6,2
Remboursement crédits logement	8,6	5,1	2,5	6,2	6,4	5,8
Remboursement crédits consommation	7,0	10,3	6,9	5,8	5,9	6,6

Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2006

Le coût du logement est la principale dépense pré-engagée des ménages. Il représente 28 % du revenu disponible des ménages, soit 68 % des dépenses pré-engagées. Les dépenses en contrat d'assurance viennent en seconde position : 6 % du revenu disponible brut, soit 14 % des dépenses pré-engagées. Les impôts, les taxes et les remboursements de crédits pèsent également dans le budget des ménages. Ces derniers y consacrent 19 % de leur revenu disponible brut.

Pour les 20 % des ménages martiniquais les plus modestes, les dépenses pré-engagées représentent 84 % de leur revenu disponible brut. Pour les 20 % de ménages martiniquais les plus aisés, elles représentent 28 % de ce même revenu.

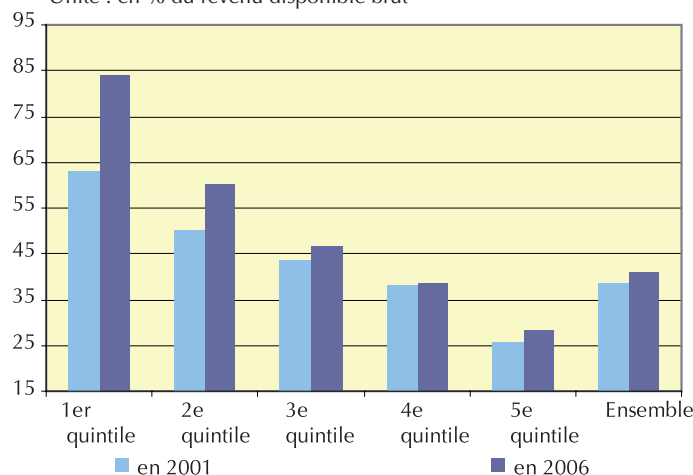
La part des dépenses pré-engagées dans le revenu disponible brut des ménages a augmenté entre 2001 et 2006, passant de 39 % à 41 %.

Cette hausse s'explique notamment par une part plus importante consacrée aux assurances et aux services financiers. L'augmentation de la part des dépenses contraintes est bien plus forte pour les ménages les plus modestes : 23 points contre 3 points pour les ménages les plus aisés.

Forte progression des dépenses pré-engagées pour les ménages modestes

Part des consommations pré-engagées stricto sensu dans le revenu disponible brut des ménages

Unité : en % du revenu disponible brut



Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2006

Les difficultés des ménages martiniquais s'aggravent

► Les revenus des ménages progressent plus faiblement

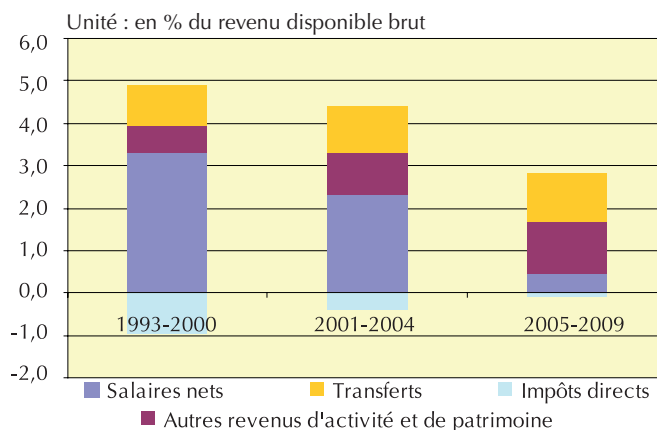
Le revenu disponible des ménages progresse très faiblement depuis 2005. Il augmente 2,7 % par an en moyenne au cours des cinq dernières années, contre + 4 % sur la période 1993-2004. Le faible dynamisme des salaires nets est à l'origine de ce ralentissement, qui est en partie compensé par la progression plus modérée des impôts directs. L'autre évolution remarquable est la hausse des revenus du patrimoine, conséquence de la revalorisation des loyers imputés aux ménages. Mais cette composante du revenu disponible étant moins perceptible, les ménages ont le sentiment d'une forte dégradation de leur niveau de vie (cf. dossier « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages » *L'économie française - Comptes et dossiers*, édition 2006-2007).

La forte croissance des revenus observée jusqu'en 2005 est principalement liée aux politiques de convergence des revenus des DOM sur les niveaux de France métropolitaine. Jusqu'en 1996, le SMIC des Antilles-Guyane a été fortement revalorisé (+ 28 %) pour rattraper le niveau national. Côté prestations sociales, l'alignement du régime des allocations familiales a été effectif en 1994. Joint à la création de multiples allocations destinées aux familles modestes avec enfants (de garde d'enfant à domicile, d'adoption, pour jeune enfant, parentale d'éducation) et à l'instauration du RMI fin 1988, cette politique de mise à niveau de la politique sociale a conduit à une forte progression des prestations sociales sur la période 1993-1997.

La période 1998-2004 est marquée par l'extension du dispositif d'intéressement du RMI et par l'alignement des barèmes de cette prestation sur les niveaux nationaux jusqu'en janvier 2002. Le revenu de solidarité (RSO) et l'allocation de présence parentale ont en outre été créés. Concernant les revenus d'activité, la forte revalorisation du SMIC (+ 24 %) consécutive à la loi sur les 35 heures a contribué à la dynamique des salaires sur la période (+ 8 % par an).

Les salaires contribuent de moins en moins aux ressources des ménages

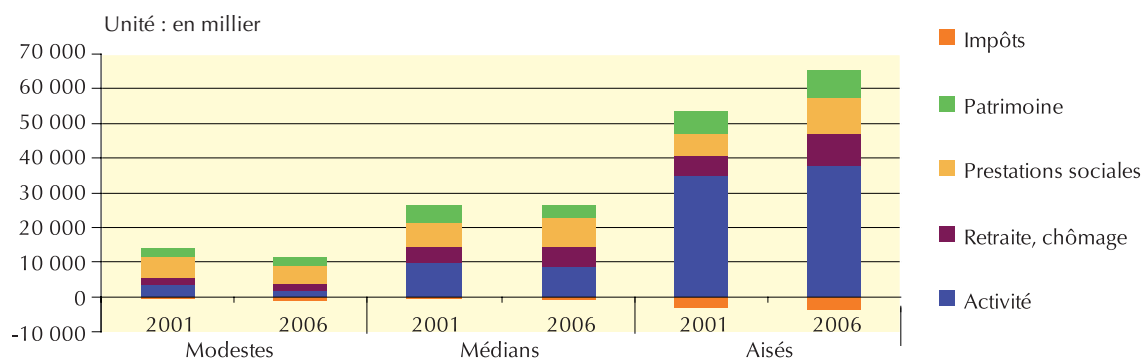
Contributions à l'évolution du revenu disponible des ménages par sous-période



Source : Insee, Cerom, Comptes Economiques

La composition du revenu disponible est très liée au niveau de vie

Évolution du revenu disponible selon le niveau de vie



Source : Insee, Enquête Budget de famille

Depuis 2005, le revenu des plus modestes, a diminué du fait de la baisse des revenus d'activité. Pour les classes moyennes, il a stagné. La baisse des revenus d'activité ayant été compensée par la hausse

des prestations sociales. Pour les plus aisés, l'ensemble des ressources a augmenté. Ces évolutions différenciées expliquent l'accroissement des inégalités sur la période récente.

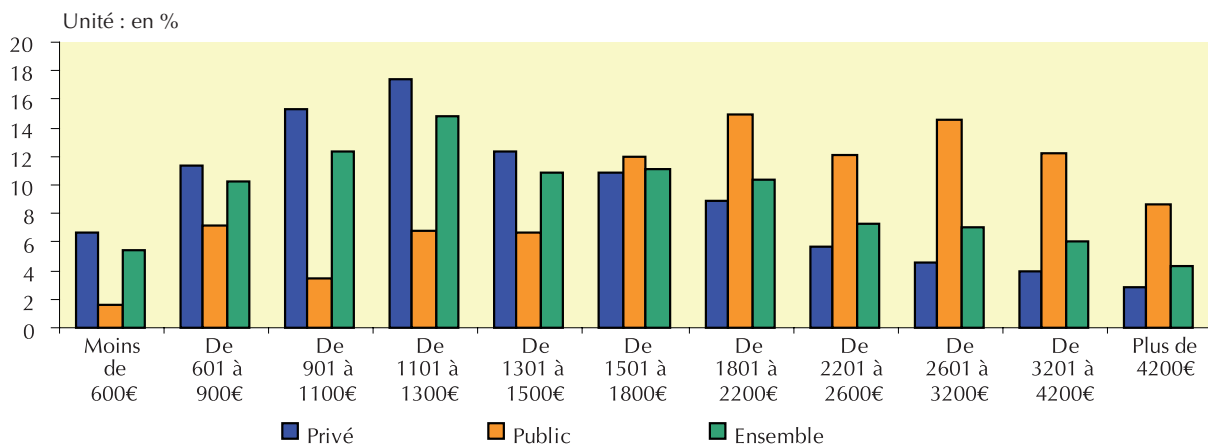
De fortes disparités salariales

L'évolution du revenu disponible conduit à s'intéresser plus spécifiquement à celle des salaires. La distribution des salaires à la Martinique est atypique car elle résulte de la combinaison des salaires du privé et du public, qui ne sont pas déterminés selon la même logique. Pour les premiers, la rémunération la plus fréquente se situe au voisinage du SMIC : 21 % des salariés du privé sont au salaire minimum en Martinique, contre 14 % au niveau national.

Pour les salariés du public, les rémunérations sont plus élevées et la distribution des salaires est beaucoup plus étalée. Ce qui reflète les écarts de rémunération entre fonctions publiques et entre les catégories de fonctionnaires.

Une distribution de salaire atypique

Distribution des salaires mensuels nets à la Martinique



Source : Insee, enquête emploi

Le mode de rémunération spécifique des salariés du public dans les départements d'outre-mer conduit à des salaires moyens plus élevés avec, toutefois, des écarts importants entre les trois fonctions publiques. Les salaires moyens de la fonction publique d'État en Martinique sont plus élevés comparativement à la moyenne nationale. La différence est toutefois inférieure à 40 % du fait de la plus forte proportion d'agents de catégorie B et C dans le département. À noter que le mode de rémunération des enseignants du public in-

flue sur les salaires de l'enseignement privé au travers d'une convention collective qui s'applique dans le département.

Les salaires élevés de la Fonction publique ne doivent pas masquer les réformes profondes qui l'affectent depuis quelques années. La progression annuelle du salaire annuel moyen est très faible et les effectifs diminuent. Au niveau macro-économique, la masse salariale publique contribue de moins en moins à la croissance de la région.

Fortes disparités de salaires entre public, privé, et entre fonctions publiques

Salaires annuels moyens nets et effectifs selon la nature de l'employeur

Unités : en euro et nombre		
	Salaires annuels moyens nets	Effectifs
Privé	18 011	68 868
Public Etat et assimilés	32 951	15 522
Collectivités locales	18 023	13 431
Hôpitaux	26 555	5 899

Sources : Insee, fichier de paie des agents de l'Etat et DADS

Des écarts de rémunération importants avec le niveau national

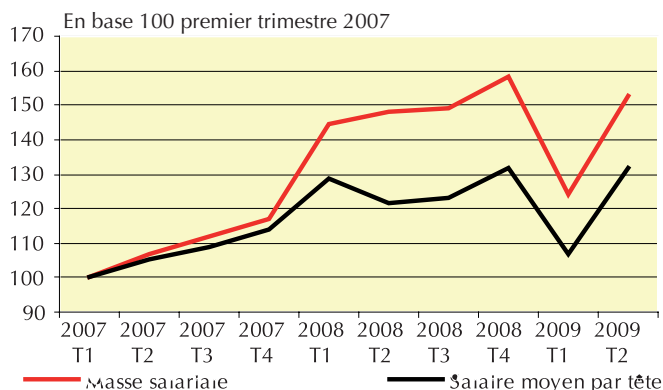
Salaires annuels moyens nets en 2007

	Unité : en euro		
	Martinique (1)	France entière (2)	Ecart en %
Etat	35 806	27 074	32,3
Enseignement privé sous contrat	30 964	24 121	28,4
Etablissements publics	20 100	22 542	-10,8
La Poste	27 871	21 695	28,5
Ensemble public	32 951	25 815	27,6

Sources : Insee, fichier de paie des agents de l'Etat et DADS

Les salaires du privé stagnent depuis 2008

Évolution de la masse salariale et des effectifs du privé

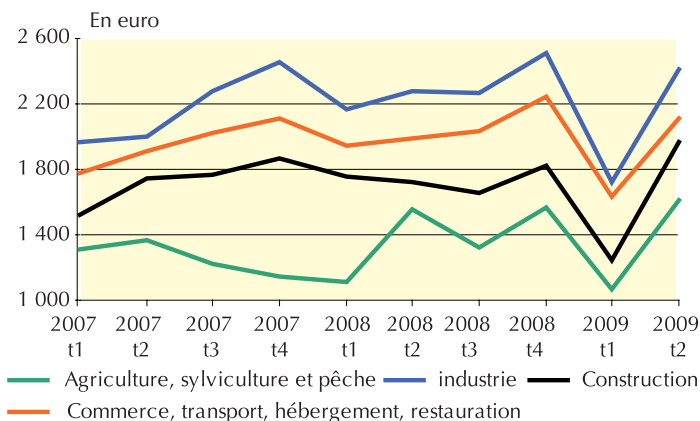


Source : Insee, base Epure

Pour les salariés du privé, la durée du travail conditionne fortement la rémunération horaire. Les emplois à temps partiel sont associés à des rémunérations horaires plus faibles, pénalisant ainsi doublement les titulaires de ce type d'emploi. En revanche, et contrairement au niveau national, les écarts de salaire horaire entre les hommes et les femmes sont relativement faibles, même s'ils restent en faveur des hommes.

De fortes disparités de salaire horaire selon la durée du travail

Salaire horaire brut selon le sexe et le temps de travail



Source : Insee, base Epure

Dans le secteur privé, les évolutions de rémunérations sont plus variables, en lien notamment avec la conjoncture économique. Le salaire moyen progresse peu depuis 2008. Il a plongé début 2009 suite au conflit social, pour remonter au second trimestre.

Des évolutions de salaires très liées à la conjoncture dans le privé

Évolution des salaires mensuels moyens par grands secteurs

En euro

	Martinique	France métropolitaine
Temps complet		
Hommes	16,8	19,0
Femmes	15,4	15,8
Ensemble	16,2	17,9
Temps non complet		
Hommes	13,4	16,9
Femmes	12,4	13,8
Ensemble	12,9	14,7

Source : Insee, DADS 2008

Les écarts de salaire entre les secteurs d'activité sont stables au cours des dernières années. Les salaires sont les plus élevés dans l'industrie et les plus faibles dans l'agriculture. Dans ce secteur, les rémunérations sont aussi liées aux aléas climatiques. Le cyclone Dean a conduit à une diminution des salaires jusqu'au premier trimestre 2008.

Des salaires horaires proches de ceux de France métropolitaine

Les salaires horaires sont en moyenne plus faibles en Martinique qu'en France métropolitaine. La faible proportion de salariés du privé couverts par une convention collective explique pour partie ce résultat : 56 % des salariés sont couverts en Martinique, contre 85 % au niveau national. Pour les salariés à temps plein, les salaires horaires sont toutefois plus élevés en Martinique pour les professions intermédiaires. Les

écarts de salaire entre catégories sociales sont identiques à ceux observés au niveau national.

Des écarts de rémunération existent au sein de chaque catégorie sociale. Globalement, les 25 % les mieux payés gagnent deux fois plus que les 25 % les moins payés. Ce différentiel est à peu près le même pour toutes les catégories sociales.

Des écarts de salaire identiques au sein de chaque catégorie sociale

Dispersion du revenu salarial annuel

Unité : en euro

	Premier quartile (1)	Médiane (2)	Troisième quartile (3)	(3) / (1)
Cadres	25 306	35 800	49 132	1,9
Professions intermédiaires	13 736	21 507	29 551	2,2
Employés	9 154	13 863	19 555	2,1
Ouvriers non qualifiés	6 714	11 582	14 990	2,2
Ouvriers qualifiés	10 572	14 272	17 742	1,7
Ensemble	10 200	15 330	22 609	2,2

Champ : salariés du privé
Source : Insee, DADS 2007

► De plus en plus de ménages en situation de pauvreté

En 2006, le seuil de bas revenus (voir encadré) s'élève à 7 394 € par an pour la Martinique, 6 806 € pour la Guadeloupe et 5 952 € pour la Guyane. Ces niveaux sont inférieurs à celui de la France métropolitaine (10 560 €). Un cinquième des ménages dispose d'un revenu inférieur à ce seuil en Martinique, plus du quart en Guyane et 18 % en Guadeloupe. Entre

2001 et 2006, le taux de bas revenus s'accroît de plus de 4 points en Martinique et en Guadeloupe et de 1,5 points en Guyane. La croissance des revenus observée sur cette période a ainsi davantage bénéficié aux ménages situés au-dessus du seuil. Dans le même temps, les ménages situés sous le seuil de bas revenus s'en éloignent en Martinique et en Guadeloupe. Ces populations ont donc vu leur situation relative se dégrader au cours des dernières années.

Un martiniquais sur cinq vit en dessous du seuil de bas revenus

Proportion de personnes vivant dans une famille sous le seuil de bas revenus

Unité : %

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	France * métropolitaine
1995	24,4	21,5	32,3	13,5
2001	17,1	17,8	32,8	12
2006	19,8	20,5	35,5	13

Sources : Enquête Budget de Famille, Revenus fiscaux en France métropolitaine

En raisonnant en personnes plutôt qu'en ménages, c'est plus d'un martiniquais sur cinq qui vit sous le seuil de bas revenus, et plus d'un enfant sur quatre du fait que les familles monoparentales sont surreprésentées parmi ces populations modestes. A l'inverse des personnes vivant seules, les couples sont moins présents dans les populations à bas revenus : ces ménages disposent plus souvent de revenus d'activité..

Le calcul du taux de bas revenus

Dans les Départements Français d'Amérique, on calcule un taux de bas revenus à partir de l'enquête Budget de famille.

Le **revenu disponible net** comprend l'ensemble des revenus d'activités, des transferts sociaux, les revenus du patrimoine, et les loyers dits « imputés ». Ces derniers correspondent aux services de logement que les ménages propriétaires se rendent à eux-mêmes et permettent notamment de mieux comparer les niveaux de vie des propriétaires et des locataires. Sont ajoutés les transferts monétaires entre les ménages, afin de prendre en compte cette forme volontaire de redistribution. Le tout est minoré des impôts directs (impôts sur le revenu, taxes d'habitation et foncière).

Le **taux de bas revenus** est égal à 60 % de ce revenu annuel médian par unité de consommation.

Le **nombre d'unités de consommation** d'un ménage est calculé selon l'échelle d'équivalence dite « OCDE/Insee » : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 chacune, les personnes de moins de 14 ans pour 0,3 chacune. Cette normalisation par le nombre d'unités de consommation permet de prendre en compte la taille du ménage.

Les ménages vivant en dessous du seuil de bas revenus sont dans leur grande majorité propriétaires de leur logement ou locataires dans le secteur social. Près d'un cinquième des ménages se trouvant au-dessous du

seuil de bas revenus est locataire dans le secteur privé. Dans le même temps, plus d'un cinquième des ménages se trouvant au-dessus du seuil de bas revenus loue un logement dans le secteur social.

Deux ménages sur cinq vivant en dessous du seuil de bas revenus sont propriétaires de leur logement

Répartition des ménages sous le seuil de bas revenus ou au-delà selon le statut d'occupation en 2006

Unité : en %

	Guadeloupe		Martinique		Guyane	
	Sous le seuil	Au delà du seuil	Sous le seuil	Au delà du seuil	Sous le seuil	Au delà du seuil
Propriétaire	55	57	42	58	42	36
Accédant	5	14	5	10	1	13
Locataire secteur social	23	19	35	22	28	30
Locataire secteur privé	18	10	18	11	29	21
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2006

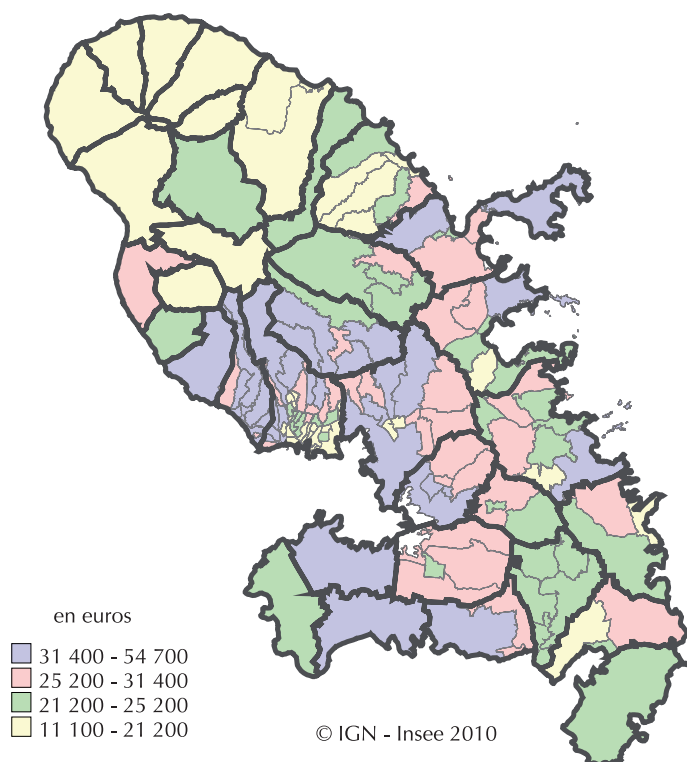
De fortes disparités spatiales des revenus

Les revenus des ménages sont très inégalement répartis sur le territoire martiniquais. Les communes du Nord de l'île sont particulièrement défavorisées. Les revenus les plus élevés sont concentrés dans les com-

munes en pourtour de la baie de Fort de France. Les disparités peuvent également être fortes au sein d'une commune. La ville de Fort de France se compose de quartiers de niveaux de vie très différents, et parfois limitrophes. C'est également le cas dans une moindre mesure au Lamentin.

Les ménages aisés sont plutôt concentrés dans la zone Centre

Revenu fiscal annuel moyen par commune et quartier en Martinique



Le RSTA concerne plus de la moitié des salariés du secteur privé

Le Revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) a été créé pour soutenir le pouvoir d'achat des salariés des départements et collectivités d'outre-mer. Il concerne les salariés du secteur privé, ainsi que les non titulaires de la Fonction publique qui perçoivent pour l'ensemble de leurs activités salariées une rémunération mensuelle inférieure ou égale à 1,4 Smic. Ainsi, pour un salarié à temps plein dont la rémunération mensuelle brute est inférieure à 1 872,82 € en décembre 2009 et 1 881,31 € pour janvier et février 2010, le montant du RSTA versé par la CGSS pour le compte de l'État est égal à 100 €. Ce montant est proratisé en cas de durée d'emploi incomplète.

Selon le secrétariat d'État à l'outre-mer, plus de 220 000 personnes devaient bénéficier de cette allocation, si on considère les quatre départements d'outre-mer, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. En Martinique, près de 55 000 personnes ont eu droit au versement du RSTA en 2009. Compte tenu des durées incomplètes d'emploi, le montant mensuel moyen du RSTA est proche de 70 €. En année pleine, le coût potentiel total du dispositif peut être estimé à 250 millions d'euros pour les quatre DOM.

Source : Insee, DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA - enquête revenus fiscaux et sociaux 2008

Un mode de consommation semblable à celui de France métropolitaine

Le revenu des ménages est principalement consacré aux dépenses de consommation. Le volume et la composition de la consommation dépendent de multiples facteurs économiques, sociaux ou culturels. La

structure de consommation des ménages martiniquais s'est profondément modifiée au cours du temps pour converger vers celle observée au niveau national.

► Le poids de l'alimentation s'est réduit de 12 points en vingt ans

En une vingtaine d'année, la part accordée à l'alimentation a considérablement diminué dans le budget des ménages martiniquais. Elle est passée de 28 % en 1985 à 17 %, en 2006. Le développement des hypermarchés explique en partie cette évolution.

Les frais de restaurants et d'hôtels tiennent une place plus grande dans le budget des ménages. En 2006, ils représentent 5 % des dépenses d'un ménage contre 2 % en 1985.

Une consommation en forte hausse depuis 2001

Convergence vers la structure de consommation nationale

Évolution des structures des dépenses de consommation

Unité : en %

	Martinique		France métropolitaine
	1985	2006	2006
Alimentation	28	17	16
Logement	15	16	16
Transports	12	14	16
Ameublement	8	10	7
Habillement	7	9	8
Autres biens et services	11	12	12
Loisirs et culture	7	8	9
Restaurants et hôtels	2	5	6
Communications	2	4	4
Santé	6	5	4
Alcool et Tabac	1	2	3
Enseignement	0	1	1
TOTAL	100	100	100

Source : Insee, enquêtes Budget de Famille 1985 et 2006

Entre 2001 et 2006, les dépenses de consommation des ménages martiniquais ont augmenté de 57 %, passant de 16 400 € à 25 750 €. Dans le même temps, les revenus par unité de consommation sont restés stables sur la période. Une telle situation est possible lorsque les ménages s'endettent, ou lorsqu'il existe une économie souterraine développée. La Guadeloupe et la Guyane suivent le même schéma mais dans une moindre proportion. Les dépenses de consommation des ménages ont cru respectivement de 36 % et 49 % sur la période.

L'accroissement des niveaux de vie des ménages conduit à une réorientation dans la priorité des dépenses. L'ameublement, l'équipement et l'entretien courant de la maison occupe une place plus importante dans le budget des ménages martiniquais. Ce poste passe du 7^{ème} au 5^{ème} rang dans le budget des ménages. Les Martiniquais dépensent désormais plus pour leur intérieur que pour l'habillement ou les loisirs. À l'inverse, la part consacrée aux dépenses de transport s'est réduite du fait notamment de la baisse du prix des produits pétroliers entre 2001 et 2006.

► Une consommation forte mais inégale

Les ménages martiniquais dépensent plus que les Guadeloupéens et les Guyanais

Un ménage martiniquais dépense en moyenne 25 700€, soit un peu moins de 2 150 € par mois. Les dépenses de consommation des ménages martiniquais sont les plus élevées des départements français d'Amérique (DFA).

Les dépenses de consommation des ménages martiniquais sont les plus élevées des DFA

Dépenses annuelles totales des ménages

Département	Dépenses annuelles
Guadeloupe	20 500
Martinique	25 700
Guyane	24 400

Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006

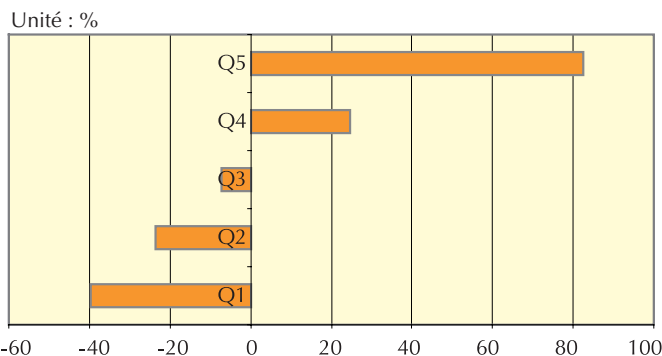
Cette dépense moyenne masque des écarts importants selon le niveau de vie des ménages. Ainsi, les 20 % des ménages aux revenus les plus faibles¹ dépensent en moyenne 15 500 € par an pour leur consommation. Les 20 % des ménages les plus aisés² dépensent en moyenne trois fois plus, soit 47 000 €. Les ménages les plus riches (dernier quintile) consomment trois fois plus que les plus pauvres (premier quintile). Cet écart est toutefois moins important que pour les revenus par unité de consommation des ménages. Les revenus du dernier quintile sont 6 fois plus élevés que ceux du premier quintile. En effet, les ménages aisés consacrent davantage de leurs ressources à l'épargne et à l'achat du logement que les ménages aux ressources modestes.

1) Premier quintile, c'est-à-dire le cinquième des ménages qui ont les revenus par unité de consommation les plus faibles

2) Cinquième quintile, c'est-à-dire le cinquième des ménages qui ont les revenus par unité de consommations les plus élevés

Six ménages martiniquais sur dix dépensent moins que la moyenne

Écart à la dépense annuelle moyenne selon le quintile de niveau de vie



Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2006

Lecture : En moyenne, les ménages du premier quintile (Q1) dépensent, par an, 39,7 % de moins qu'un ménage moyen.

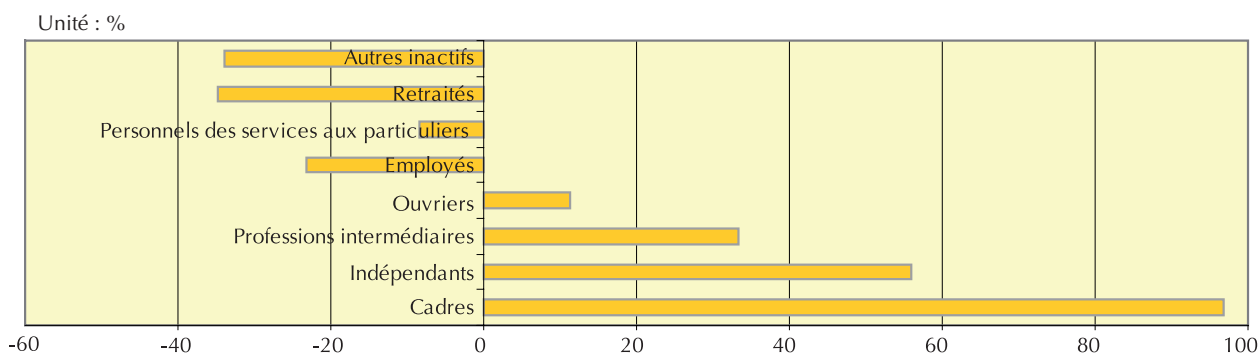
Les retraités dépensent moins que la moyenne

Les dépenses de consommation d'un ménage sont fortement liées à la catégorie socioprofessionnelle des personnes qui le constituent. Les ménages dont la personne de référence est retraitée ou autre inactive dépensent, en moyenne, 34 % de moins qu'un ménage moyen. Les ménages dont la personne de référence est un cadre ont une consommation annuelle moyenne égale au double de celle d'un ménage moyen.

Les ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans et plus ont une dépense de consommation annuelle nettement inférieure à celle d'un ménage moyen. La faible consommation après 65 ans (- 40 % par rapport à la moyenne en 2006) peut s'expliquer par la faiblesse du revenu et par l'appartenance de ces ménages à des générations habituées à consommer moins.

Moins de dépenses chez les retraités

Écart à la dépense annuelle moyenne selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006

► Les trois principaux postes de dépenses : l'alimentation, le logement et les transports

Les trois principaux postes du budget des ménages sont l'alimentation, le logement et les transports. Néanmoins, l'ordre diffère selon le niveau de vie du ménage : le premier poste de dépenses est l'alimentation pour les plus modestes (22 %) et les transports pour les plus aisés (14 %).

L'alimentation et le logement pèsent davantage sur le budget des ménages les plus modestes

Les sommes consacrées à l'alimentation et au logement sont en proportion relativement stables selon le niveau de vie des ménages. Pourtant, l'alimentation et le logement absorbent 41 % du budget des ménages les plus modestes, alors qu'ils ne constituent que 25 % des dépenses de consommation des ménages les plus aisés. Ces dépenses incontournables mobilisent une forte part des ressources des ménages à bas revenus.

La dépense annuelle moyenne en alimentation d'un ménage du premier quintile est estimée à 3 500 € tandis que celle du dernier quintile avoisine les 5 000 €. Quel que soit le niveau de vie, les produits qui pèsent le plus dans le budget sont d'une part, le pain et les autres produits de boulangerie et de viennoiserie et d'autre part les poissons frais et les viandes séchées, salées ou fumées et la charcuterie. Viennent ensuite la viande bovine fraîche ou surgelée, les yaourts, les fromages et les légumes frais.

Pour le logement, les dépenses annuelles moyennes atteignent 4 000 €. Les loyers d'habitation représentent en moyenne 60 % de ces dépenses (2 100 €). De plus, 57 % des locataires perçoivent des allocations logement. Malgré ces aides, les dépenses liées au logement pèsent plus fortement sur le budget des ménages les plus modestes que sur les ménages les plus riches : 19 % contre 12 %. Pourtant, les ménages les plus aisés dépensent deux fois plus que les ménages les plus pauvres en matière de logement : 2 900 € contre 1 100 €. Les loyers, les charges collectives liées au logement et les dépenses d'électricité fluctuent beaucoup selon le niveau de vie du ménage. Les plus aisés paient un loyer annuel moyen de 2 300 €, des charges annuelles moyennes de 960 €, et des factures annuelles moyennes d'électricité de 700 €. Les loyers moyens des ménages les plus pauvres atteignent 1 800 € par an, leurs charges collectives 140 €, et leur dépense annuelle moyenne d'électricité n'excède pas 400 €.

L'alimentation, premier poste de dépenses dans le budget des ménages

Structure des dépenses de consommation

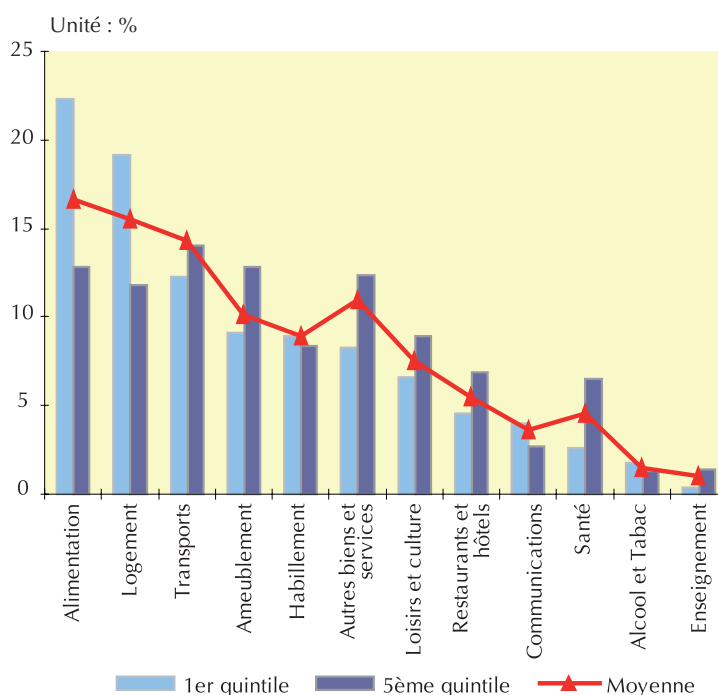
Unité : %

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	France métropolitaine
Alimentation	16,6	17,4	15,1	16,8
Autres biens et services	16,5	17,6	13,3	16,8
dont : restaurants et hôtels	5	4,9	3,8	4,4
Logement	15,5	15	19,1	16,2
dont : loyer d'habitation	9,1	8,6	13,3	7,5
Transports	14,3	19	17,6	15,7
dont : achat de véhicule	5,3	8,5	5,4	7,3
dont : frais d'utilisation	6,2	7,1	5,8	5,9
Ameublement	10,1	7	7,5	7,3
Habillement	8,9	7,8	8,8	7,9
Loisirs et culture	7,5	6,2	6,6	9
Santé et enseignement	5,6	4,9	5,7	4,3
Communication	3,6	3,5	4,7	3,6
Alcool et tabac	1,5	1,5	1,6	2,6
TOTAL	100	100	100	100

Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006

L'alimentation et le logement : les plus gros postes du budget des ménages

Part de la consommation selon le poste et le niveau de vie d'un ménage en Martinique

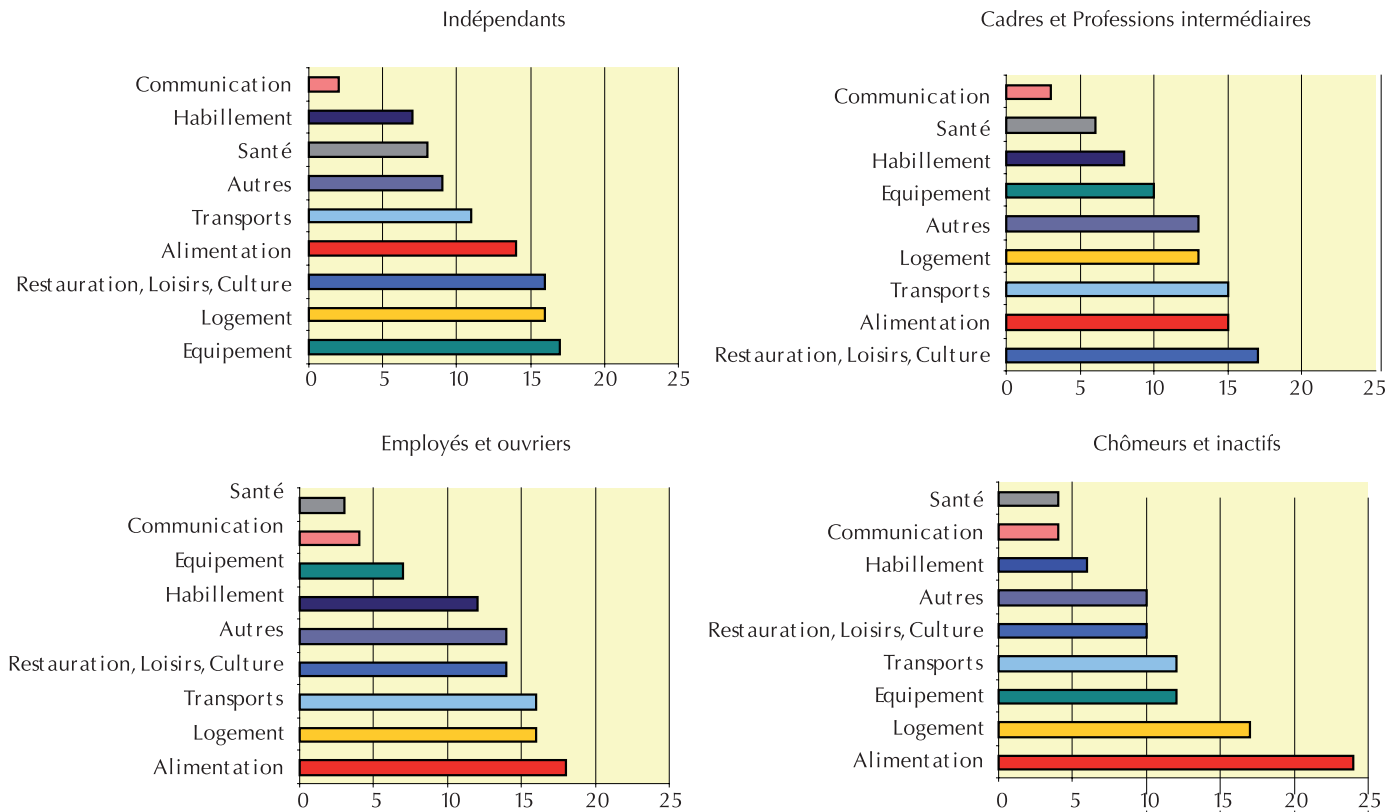


Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006

L'alimentation et le logement pèsent moins sur le budget des cadres et des indépendants

Structure de consommation selon la catégorie socioprofessionnelle en Martinique

Unité : %



Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006

Le poste « logement » est important pour toutes les catégories socio-professionnelles (entre 13 % et 17 % de la dépense totale). Néanmoins, les contraintes budgétaires conduisent à des priorités de consommation différentes selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage. Les chômeurs et les inactifs consacrent 24 % de leur budget à l'alimentation contre 14 % pour les indépendants. Ces der-

niers privilégient l'ameublement, l'équipement ménager et l'entretien courant de leur maison : 17 % de leur budget. Les cadres et professions intermédiaires sont caractérisés par une dépense élevée dans la restauration, les loisirs et la culture (17 % de leur budget). Ils dépensent également proportionnellement deux fois plus pour leur santé que les employés et ouvriers : 6 % contre 3 %.

Le logement : une charge élevée pour les personnes seules et les familles monoparentales

Le logement et la santé sont les postes de dépenses qui varient le plus selon la situation familiale des ménages. Les personnes seules consacrent 19 % de leur budget au logement et 3 % à leur santé, alors que les couples avec enfant(s) dépensent 13 % de leur budget pour leur logement et 7 % pour leur

santé. Les couples sans enfant privilégient l'ameublement, l'équipement et l'entretien de leur habitation : 15 % de leur budget est destiné à ce poste de dépenses. De manière générale, l'aménagement dans leur premier logement explique ces dépenses plus élevées.

Les ménages produisent eux-mêmes un cinquième des produits alimentaires consommés.

L'auto-consommation alimentaire est importante pour certaines catégories de ménage. Elle augmente avec l'âge, passant de 7 % de la consommation pour les personnes de moins de 54 ans, à 21 % pour les 55 à 64 ans et à 37 % pour les plus âgés. Ce mode de production

traditionnel est donc plus fréquent chez les plus âgés, ainsi qu'en zone rurale. Cette auto-consommation concerne principalement la viande ainsi que les fruits et légumes chez les plus de 65 ans. Pour les plus jeunes, ce sont les fruits et légumes qui sont privilégiés.

Les comportements varient également en fonction de la structure familiale. Chez les couples sans enfant, l'auto-consommation porte principalement sur la viande. Pour les personnes seules, les familles monoparentales et couples avec enfant, l'auto-consomma-

tion concerne surtout les fruits et légumes. Les familles monoparentales et les couples avec enfant ont deux fois plus recours à l'auto-consommation qu'une personne seule.

Près de la moitié des fruits et légumes consommés par les ménages est auto-produite

Auto-consommation alimentaire des ménages par produit

Unités : euro et %

	Auto-consommation	Consommation	Ensemble	Part de l'auto-consommation
Pain et céréales, produits à base de céréales	3	654	657	0
Viande	318	754	1 072	30
Poissons et fruits de mer	10	431	441	2
Lait, fromage, œuf	24	525	549	4
Huiles et graisses	-	118	118	-
Fruits et légumes	567	693	1 260	45
Sucre, confitures, miel, sirops, chocolat et confiserie	-	271	273	1
café, thé, cacao	-	66	66	-
eaux minérales, boissons gazeuses, sirops et jus	8	423	431	2
Boissons alcoolisées	5	317	322	2

Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006

Le budget consacré aux transports est celui qui varie le plus selon le niveau de vie du ménage

Les dépenses consacrées aux transports tiennent une grande place dans le budget des ménages martiniquais. Elles sont particulièrement élevées pour les plus aisés qui dépensent 6 500 € pour ce poste, soit 14 % de leur budget. Les ménages du premier quintile, les plus modestes, y consacrent 1 900 €, soit 12 % de leur budget. L'achat de véhicule représente deux cinquièmes des dépenses dédiées au transport, aussi bien pour les ménages les plus modestes que pour les ménages les plus aisés.

Les dépenses de transport peuvent être mises en relation avec la répartition des ménages sur l'île selon leur niveau de vie. Les ménages les plus modestes résidant en zone urbaine dépensent en moyenne trois fois plus que les ménages les plus riches dans les services de transport terrestre par route. Les classes moyennes ou aisées résident souvent en périphérie du centre et utilisent peu les transports en commun. En commune, les habitants n'ont pas d'alternative à leur véhicule personnel. Au total, les ménages les plus aisés dépensent 2 900 € en moyenne pour l'achat d'un véhicule contre 750 € pour le cinquième des ménages les plus modestes.

Les ménages les plus modestes dépensent environ 700 € en frais d'utilisation des véhicules (carburant, garagiste, pièces détachées et accessoires, etc). Ces dépenses sont trois fois plus élevées pour les ménages les plus aisés.

Près de la moitié des ménages les plus modestes ne possède pas de véhicule. L'équipement automobile, est essentiellement constitué de petites cylindrées au sein des ménages modestes, de grosses cylindrées dans les ménages aisés. Pour les utilitaires et 4X4, les écarts sont peu importants.

Les hauts revenus privilégient les grosses cylindrées*

Nature du véhicule principal selon le quintile de niveau de vie en Martinique

Unité : %

Niveau de vie	Petite cylindrée	Grosse cylindrée	Véhicules utilitaires et 4X4	Total
Q1	51,7	40,1	8,2	100
Q2	50,2	39,1	10,7	100
Q3	51,2	40,7	8,1	100
Q4	46,3	46,7	7,1	100
Q5	33,9	56,7	9,4	100
Ensemble	44,9	46,5	8,6	100

Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006

* Moteur de plus de 2000cm3

Les structures de consommation sont proches entre le public et le privé

Les salariés du secteur privé dépensent plus que ceux du public pour l'habillement (12 % de leur budget contre 9 %) et le logement (16 % contre 12 %). À l'inverse, les ménages travaillant pour l'État ou une entreprise publique dépensent deux fois plus pour leur

santé que les salariés du secteur privé : 6 % contre 3 %. En dehors de ces postes, les dépenses de consommation des salariés du secteur public sont semblables à celles des ménages des salariés du secteur privé.

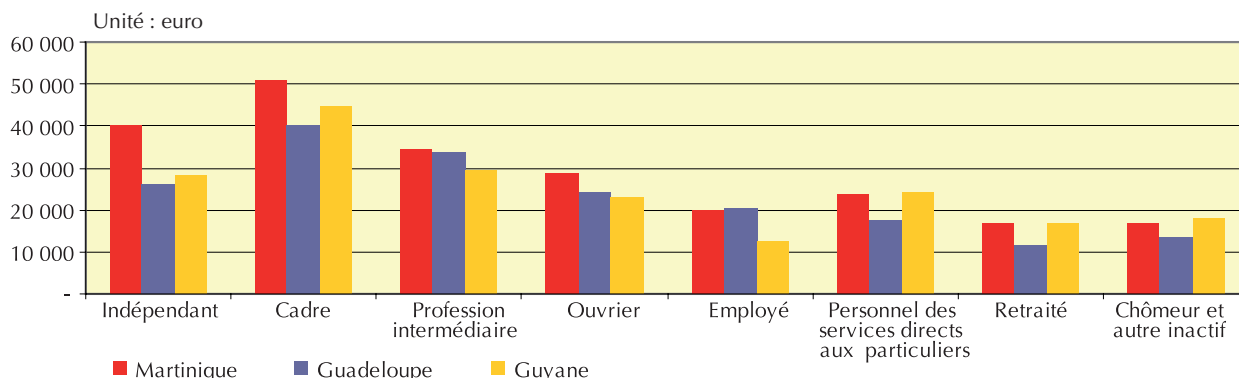
En Martinique, un cadre dépense trois fois plus qu'un chômeur

Exceptés pour les employés et les chômeurs, la dépense annuelle moyenne de toutes les professions et catégories socio-professionnelles est plus élevée en Martinique qu'en Guadeloupe et qu'en Guyane. En Martinique comme en Guadeloupe, les retraités

ont la dépense annuelle moyenne la plus faible. Ils consacrent une part de leur budget moins importante que les autres catégories aux postes « Habillement » et « Restaurants et hôtels » (respectivement 4,4 % et 2,2 %).

Les cadres martiniquais sont ceux qui dépensent le plus

Dépense annuelle moyenne des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006

La consommation annuelle moyenne des ménages dont la personne de référence est inactive ou au chômage est la plus faible ; elle s'élève à 16 700 €. Les ménages dans lesquels la personne de référence exerce une profession intermédiaire ou de cadre consomment plus de deux fois plus. Ces ménages représentent 12 % des ménages martiniquais et contribuent à 20 % de la consommation totale du territoire. Les ménages ayant un chômeur ou un actif comme personne de référence représentent 40 % des ménages pour seulement 26 % des dépenses de consommation de l'île.

Les indépendants, qui regroupent les agriculteurs exploitants, les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise ont un niveau de consommation supérieur à celui des employés et des ouvriers. Comme en France métropolitaine, les chefs d'entreprises tirent la moyenne des revenus et des consommations des indépendants vers le haut.

Les ménages dont la personne de référence est retraitée ont une consommation annuelle moyenne proche de celle des ménages dont la personne de référence est au chômage : 16 800 € pour les retraités et 17 000 € pour les chômeurs.

► Les hauts revenus sont davantage consommateurs de services

Les dépenses en matières de services s'élèvent en moyenne à 2 800 € par an. Elles sont principalement consacrées aux assurances, pour un montant moyen de 1 600 € par an. Ce montant masque de grandes disparités entre les plus modestes et les plus aisés : 700 € contre 3 300 €.

Les services et produits de soins personnels (coiffure, esthétique, produits de toilette...) viennent ensuite avec une moyenne de 500 € par an.

Les services de protection sociale (assistante maternelle, crèche, maisons de retraites) sont utilisés presque uniquement par les ménages aisés. Ils allouent en moyenne 350 € par an à ce type de service.

Les ménages les plus aisés dépensent beaucoup en meubles et en services d'entretien

Dépenses annuelles pour l'ameublement en Martinique selon le quintile de niveau de vie

Unité : euro

	Q1	Q5
Meubles	470	2 070
Articles de ménage en textile	120	70
Gros appareils électroménagers	200	520
Ustensiles de cuisine	210	170
Outillage pour la maison et le jardin	60	200
Services pour l'entretien courant du logement	340	2 600
Autres dépenses en équipement	10	400
Total	1 410	6 030

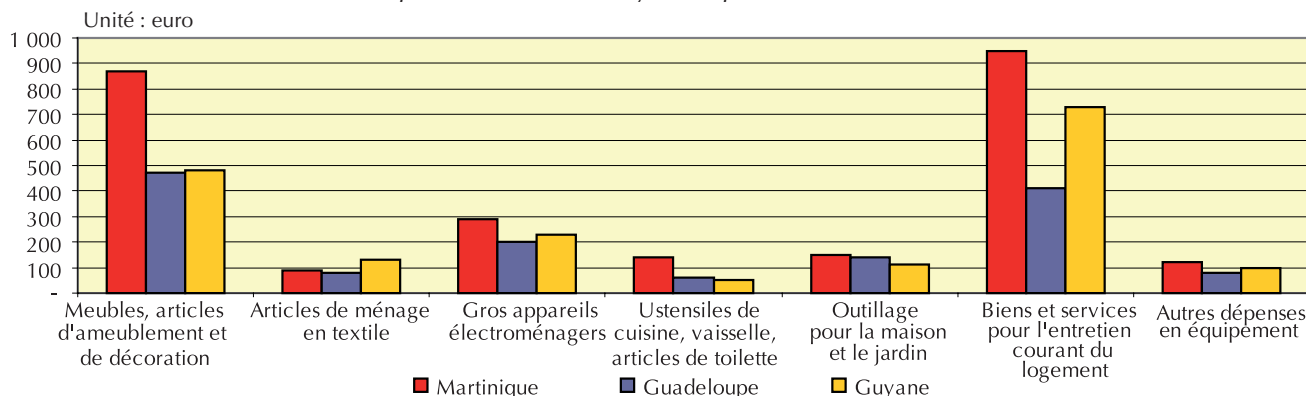
Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006

Parmi, les dépenses d'ameublement et entretien courant de la maison, celles pour les meubles et articles de décoration et celles pour l'entretien courant du logement sont particulièrement liées au niveau de vie du ménage. Les dépenses d'ameublement passent du simple au quadruple entre les

ménages les plus modestes et les ménages les plus aisés. De même, les plus riches consacrent un budget pour les services tels que le ménage, la garde d'enfant ou le jardinage, près de huit fois plus élevé que celui des plus modestes.

Les dépenses en ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison sont plus élevées en Martinique

Dépenses annuelles moyennes pour l'ameublement



Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006

Les dépenses de santé non remboursables : un service de luxe

La Martinique est le département français d'Amérique qui dépense le plus pour la santé (*dépenses de santé nettes des remboursements de la Sécurité sociale ou des mutuelles complémentaires*) : 6 500 € contre 4 200 € pour la Guadeloupe et 5 200 € pour la Guyane.

Ces dépenses sont très liées au niveau de vie du ménage. En Martinique, les ménages les plus riches consacrent 6,5 % de leur budget aux dépenses de santé (services médicaux, appareils médicaux, etc.) contre 2,6 % pour les plus modestes. En montant, les ménages les plus aisés dépensent huit fois plus pour leur santé que les plus pauvres. La différenciation s'opère particulièrement sur les dépenses en parapharmacie, en soins dentaires, et en lunettes et prothèses.

La Martinique est le département français d'Amérique qui dépense le plus pour la santé (*dépenses de santé nettes des remboursements de la Sécurité sociale ou des mutuelles complémentaires*) : 6 500 € contre 4 200 € pour la Guadeloupe et 5 200 € pour la Guyane.

Des dépenses pour la maison plus élevées en Martinique

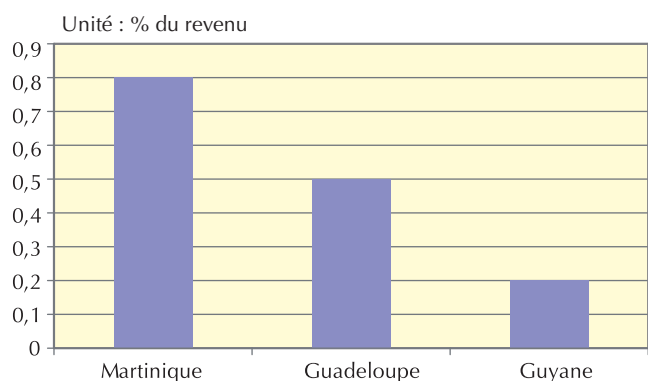
Les ménages martiniquais dépensent en moyenne 2 600 € par an pour l'ameublement et l'entretien de leur maison, soit 10 % de leur budget. Contrairement aux autres régions, la Martinique dépense plus pour l'équi-

pement de la maison que pour l'habillement. L'écart est particulièrement fort pour les meubles, les ustensiles de cuisine et les services pour l'entretien du logement.

Plus d'adeptes des jeux de hasard en Martinique

Près de 1 % du revenu est consacré aux jeux de hasard en Martinique

Dépenses annuelles totales moyennes en jeux de hasard



Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006

Les ménages martiniquais consacrent en moyenne moins de 1 % de leur revenu dans les jeux de hasard, soit près de 109 € par an en moyenne. Le budget alloué aux jeux de hasard varie selon le sexe, l'âge, le niveau de vie et le type du ménage. Les hommes jouent plus que les femmes (1,1 % de leur revenu contre 0,3 %), de même que les quadragénaires et les personnes âgées de 65 ans et plus. Les ménages de niveau de vie médian (troisième quintile de niveau de vie) allouent 3,4 % de leurs revenus aux jeux de hasard. Les ménages d'une seule personne sont plus joueurs que les autres types de ménages (2 % du budget). Les dépenses en jeux de hasard ont été multipliées par 2,5 entre 2001 et 2006. L'offre en jeux de hasard et d'argent s'est considérablement diversifiée, stimulant ainsi les dépenses. Pourtant, les Martiniquais sont moins nombreux à jouer régulièrement : 6 % en 2006, contre 9 % en 2001.

La structure de consommation désigne la répartition des dépenses de l'ensemble des ménages. Un certain nombre d'instruments permettent de l'analyser :

- Les postes de consommation sont généralement répertoriés en huit postes : alimentation, équipement et entretien du logement, transport, logement, habillement, santé, culture et loisirs, biens et services divers.
- Les coefficients budgétaires représentent la part d'un poste dans l'ensemble des dépenses de consommation.
- Le taux d'équipement indique la proportion des ménages disposant du bien considéré

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Quatre impôts directs sont généralement pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les contributions sociales généralisées (CSG) et contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS).

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/revenu-disponible.htm>

Un ménage regroupe l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non une résidence principale) et qui font budget en commun. La résidence habituelle est le logement dans lequel on a l'habitude de vivre. Font donc partie du même ménage des personnes qui ont un budget commun, c'est-à-dire :

- 1) qui apportent des ressources servant à des dépenses faites pour la vie du ménage
- 2) et/ou qui bénéficient simplement de ces dépenses

La personne de référence du ménage est le principal apporteur de ressources du ménage

Les indicateurs de difficultés de vie

Les éléments retenus pour mesurer les difficultés de vie dans le cadre européen sont :

- L'insuffisance des ressources : être soumis à des remboursements d'emprunts élevés par rapport à ses revenus, avoir été en découvert bancaire au cours des 12 derniers mois, avoir des revenus insuffisants pour équilibrer le budget du ménage, puiser dans ses économies pour équilibrer le budget, ne disposer d'aucune épargne, considérer sa situation financière comme difficile.
- Les retards de paiement : avoir été dans l'impossibilité de payer, au cours des 12 derniers mois, des factures d'électricité ou de gaz, des loyers, ses impôts.
- Les restrictions de consommation : maintenir le logement à la bonne température, se payer une semaine de vacances, remplacer des meubles, acheter des vêtements chauds, acheter de la viande, recevoir parents ou amis, offrir des cadeaux au moins une fois par an, posséder deux paires de chaussures, ne pas faire de repas par manque d'argent.
- Les difficultés de logement : surpeuplement, absence de salle de bains, de toilettes, ou d'eau chaude, logement trop petit, humidité, bruit.

L'endettement des ménages désigne les emprunts ou prêts personnels destinés à financer les besoins propres du ménage. On mesure le montant versé par les ménages durant l'année 2006 pour rembourser leurs emprunts.

Bibliographie

Année Économique et Sociale 2006 en Martinique, Insee Antilles Guyane, Antiane éco, n°69, p.8, septembre 2007

Cinquante ans de consommation en France Insee référence, septembre 2009

Enquête typologique 2005-2006 sur le surendettement dans les DOM, IEDOM, Les notes de l'institut d'émission, juillet 2007
http://www.iedom.fr/doc/ENQUETE_SURENDETTEMENT_DOM.pdf

La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages, Accardo J., Chevalier P., Forgeot G., Friez A., Guédès D., Lenglard F., Passeron V. (2007) L'économie française - Comptes et dossiers - Édition 2006-2007

L'économie française Comptes et dossiers, édition 2008

Les effets d'âge et de génération sur le niveau et la structure de la consommation, M. BODIER, Insee, Économie et Statistique, n° 324-325, août 1999

Les inégalités aux Antilles Guyane : dix ans d'évolution, Celma C., Forgeot G. : mai 2009.

Présentation de l'enquête Budget de famille

http://www.insee.fr/fr/methodes/sources/pdf/Methodologie_BDF_2006.pdf

Projet de loi de finance pour l'Outre-mer 2001

Rapport de la commission «Mesure du pouvoir d'achat des ménages, QUINET Alain , FERRARI Nicolas, La documentation française, février 2008

Statistiques trimestrielles du surendettement dans les DOM, IEDOM

http://www.iedom.fr/doc/Observatoire_2eme_T2009.pdf

http://www.iedom.fr/doc/Observatoire_%20SUREN_%20DOM_%202007T1.pdf

► I - Opinion des ménages sur leur situation financière

Les ménages sont peu satisfaits de leur situation financière

Opinion des ménages sur leur situation financière

Unité : %

	Ensemble			Martinique			Guadeloupe			Guyane			France métropolitaine	
	1995	2001	2006	1995	2001	2006	1995	2001	2006	1995	2001	2006	2001	2006
Ca va	32	28	21	27	32	14	21	25	20	50	29	29	43	21
Juste	36	38	40	41	41	47	36	35	39	32	38	35	44	44
Difficile	32	34	39	32	27	39	43	40	41	18	33	36	13	35
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, Enquête Budget de famille 1995, 2001, 2006

► 2- Endettement des familles

La moitié des couples avec enfant sont endettés

Proportion de ménages endettés selon le type de famille et la nature du crédit

Unité : %

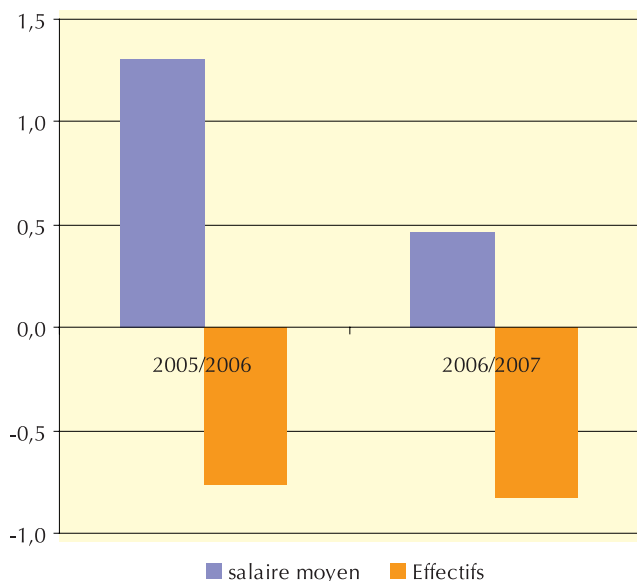
	Prêts logement	Crédits à la consommation	Endettés tous crédits confondus
Personne seule	6,8	21	25,6
Famille monoparentale	13,3	24	29,3
Couple sans enfant	23,5	30,4	43,1
Couple avec au moins un enfant	27,3	40,1	50,2
Autre type de ménage	3,5	24,9	27,6

Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006 martinique

► 3- Évolution des salaires annuels nets moyens nets et des effectifs de la fonction publique

Des salaires au ralenti et des effectifs en baisse dans le public

Unité : %



Source : Insee, fichier de paie des agents de l'Etat et DADS 2007

► 4- Salaire horaire brut selon la catégorie sociale et le temps de travail

Les salaires convergent vers le niveau national

Salaire horaire brut selon la catégorie sociale et le temps de travail

Unité : euro

	Martinique	France métropolitaine
Temps complet		
Cadres	32,5	35,1
Professions intermédiaires	18,4	17,9
Employés	12,6	12,4
Ouvriers	12,4	13,0
Ensemble	16,2	17,9
Temps non complet		
Cadres	29,2	30,8
Professions intermédiaires	15,6	17,2
Employés	11,1	11,3
Ouvriers	11,1	11,7
Ensemble	12,9	14,7

Source : Insee, DADS 2008

► 5- Taux de bas revenus par type de famille en 2006

Les familles monoparentales et les personnes seules sont les premières touchées par la pauvreté

Taux de bas revenus par type de famille en 2006

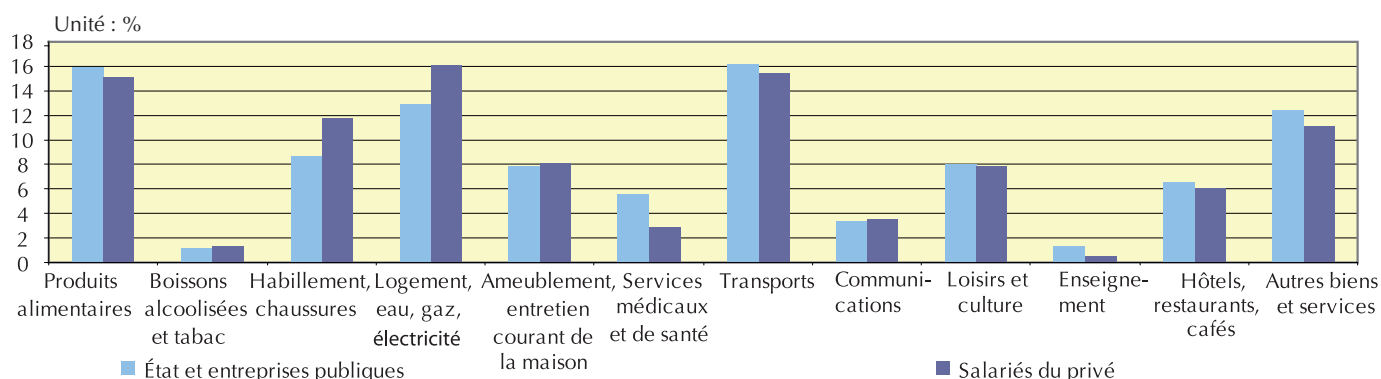
Unité : %

	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Homme seul	19	22	31
Femme seule	20	22	32
Famille monoparentale	25	32	32
Couple 0 enfant	8	8	9
Couple 1 enfant	15	13	13
Couple 2 enfants	12	12	15
Couple 3 enfants et plus	23	13	39

Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006 martinique

► 6- Structure des dépenses de consommation selon le secteur où travaille la personne de référence du ménage

Structure des dépenses de consommation selon que la personne de référence du ménage travaille dans le secteur public ou dans le secteur privé

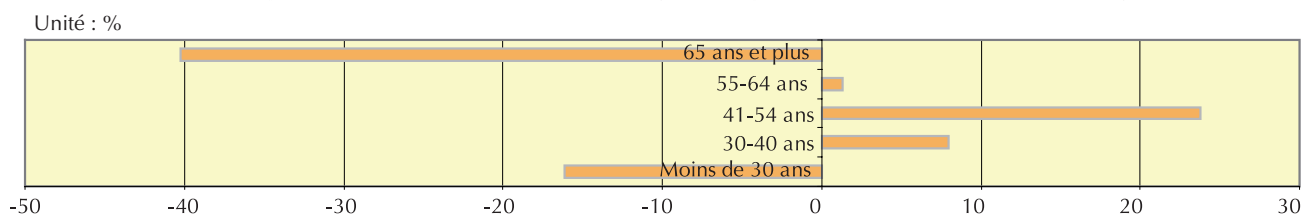


Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006 martinique

► 7- Écart à la dépense annuelle moyenne selon l'âge de la personne de référence du ménage

La consommation annuelle moyenne des plus âgés est la plus inférieure à la moyenne

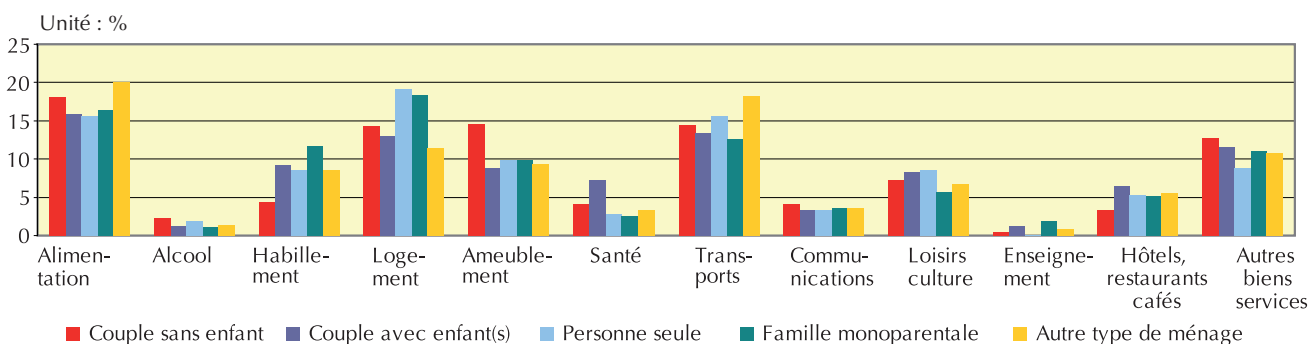
Écart à la dépense annuelle moyenne selon l'âge de la personne de référence du ménage



Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006 martinique

Le logement pèse moins sur les couples

Structures des dépenses de consommation selon le type de ménage en Martinique



Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006 martinique

Tableaux complémentaires

► 8- Structure des dépenses de consommation selon la PCS de la personne de référence en Martinique

Structure des dépenses de consommation selon la PCS de la personne de référence

Unité : %

	Indépendant	Cadre	Profession intermédiaire	Ouvrier	Employé	Personnel des services directs aux particuliers	Retraité	Chômeur
Alimentation	12,4	14,1	13,0	17,8	17,5	15,3	22,4	20,1
Alcool	1,8	1,0	1,5	1,3	1,1	1,5	2,1	1,2
Habillement	6,9	5,4	10,4	9,2	7,4	16,0	4,4	12,0
Logement	15,6	13,0	13,7	13,6	27,9	14,5	15,8	22,6
Équipement	16,6	12,2	7,7	6,5	7,4	6,7	12,1	12,1
Santé	7,6	7,8	4,0	3,6	2,9	2,0	4,8	1,8
Transports	11,2	13,1	16,9	16,3	12,7	17,3	13,5	6,8
Communications	2,6	2,7	3,0	4,4	3,7	3,3	4,6	3,6
Loisirs et culture	7,2	9,4	9,8	6,7	6,1	7,2	6,2	9,0
Enseignement	2,1	1,3	1,7	1,0	0,7	0,2	0,5	0,9
Restaurants et hôtels	6,5	6,9	5,6	7,2	3,9	6,0	2,2	5,1
Services	9,5	13,0	12,5	12,5	8,6	10,0	11,4	4,9
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006 martinique

Unité : euro

	Indépendant	Cadre	Profession intermédiaire	Ouvrier	Employé	Personnel des services directs aux particuliers	Retraité	Chômeur
Alimentation	4 998	7 159	4 473	5 095	3 459	3 606	3 756	3 414
Alcool	705	511	530	361	215	351	346	198
Habillement	2 789	2 727	3 565	2 642	1 461	3 775	738	2 035
Logement	6 284	6 605	4 697	3 914	5 509	3 421	2 645	3 837
Équipement	6 646	6 197	2 626	1 872	1 469	1 588	2 035	2 064
Santé	3 055	3 976	1 379	1 033	580	483	804	314
Transports	4 504	6 624	5 814	4 661	2 514	4 077	2 271	1 148
Communications	1 035	1 376	1 046	1 260	736	769	772	608
Loisirs et culture	2 880	4 781	3 368	1 914	1 207	1 698	1 036	1 531
Enseignement	829	671	586	274	135	39	92	155
Restaurants et hôtels	2 611	3 486	1 934	2 058	765	1 421	363	861
Services	3 819	6 596	4 304	3 597	1 690	2 352	1 905	824
TOTAL	40 155	50 709	34 321	28 682	19 739	23 579	16 764	16 990

Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006 martinique

► 9- Structure des dépenses de consommation selon le niveau de vie de la personne de référence en Martinique et en France métropolitaine

Structures des dépenses selon le niveau de vie

Unité : %

	1er quintile		5ème quintile	
	Martinique De 0 à 7 705 €	Métropole De 0 à 10 689 €	Martinique Plus de 22 134 €	Métropole Plus de 25 044 €
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	22,3	17,7	12,8	13,3
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1,8	3,1	1,3	2,2
Articles d'habillement et chaussures	8,9	7,4	8,4	8,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	19,1	24,8	11,8	11,9
Ameublement, équipement, entretien courant de la maison	9,1	5,6	12,8	8,7
Services médicaux et de santé	2,6	3,0	6,5	3,8
Transports	12,3	11,1	14,0	16,9
Communications	4,0	4,4	2,7	3,0
Loisirs et culture	6,6	6,7	8,9	11,0
Enseignement	0,4	0,7	1,4	0,8
Hôtels, restaurants, cafés	4,6	3,6	6,9	7,1
Autres biens et services	8,3	11,9	12,4	12,9
Dépense totale	100	100	100	100

Source : Insee, Enquête Budget de famille 2006 martinique

► 10- Structure des dépenses de consommation selon le type des ménages

Structure des dépenses selon le type de ménage en France métropolitaine

Unité : %

	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Personne seule	Famille monoparentale	Autre type de ménage
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	16,6	15,4	13,8	15,0	16,3
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	2,8	2,4	2,6	2,7	2,6
Articles d'habillement et chaussures	6,5	9,1	6,2	9,2	8,5
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	15,0	12,9	24,2	22,0	15,8
Ameublement, équipement, entretien courant de la maison	8,3	7,1	7,0	5,6	7,1
Services médicaux et de santé	4,3	3,2	3,6	3,2	4,3
Transports	15,8	17,9	11,9	11,9	15,2
Communications	3,1	3,7	3,9	4,5	4,1
Loisirs et culture	9,7	8,9	8,8	8,1	8,7
Enseignement	0,1	1,2	0,3	1,0	0,6
Hôtels, restaurants, cafés	4,5	6,4	5,1	5,4	5,8
Autres biens et services (1)	13,4	12,0	12,6	11,4	10,9
Dépense totale (2)	100	100	100	100	100

Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2006

Structure des dépenses selon le type de ménage en Martinique

Unité : %

	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Personne seule	Famille monoparentale	Autre type de ménage
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	18,1	15,9	15,6	16,4	0,2
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	2,3	1,3	1,9	1,1	1,4
Articles d'habillement et chaussures	4,4	9,2	8,6	11,8	8,5
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	14,4	13,1	19,2	18,4	11,4
Ameublement, équipement, entretien courant de la maison	14,6	8,9	9,9	9,9	9,3
Services médicaux et de santé	4,1	7,2	2,8	2,5	3,4
Transports	14,5	13,4	15,7	12,6	18,3
Communications	4,1	3,4	3,4	3,6	3,6
Loisirs et culture	7,2	8,3	8,5	5,7	6,8
Enseignement	0,5	1,2	0,1	1,9	0,9
Hôtels, restaurants, cafés	3,3	6,5	5,3	5,2	5,6
Autres biens et services (1)	12,7	11,6	8,9	11,1	10,8
Dépense totale (2)	100	100	100	100	100

Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2006

(1) Notamment : biens et services de soins personnels, bijouterie et maroquinerie, dépenses relatives aux gardes d'enfants hors du domicile, assurances et services financiers, divers autres services (services juridiques, cotisation à des associations...).

(2) La dépense totale s'entend ici hors impôts, gros travaux, remboursements de prêts et prélèvements effectués par l'employeur, transferts financiers entre ménages.

► 11- Structure des dépenses de consommation selon la zone géographique en Martinique en 2006

Structure des dépenses de consommation selon la zone géographique de résidence de la personne de référence

Unité : %

	Nord-Atlantique	Nord-Caraïbes	Centre	Sud
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	18,2	16,6	15,0	18,2
Boissons alcoolisées, tabac	1,3	1,7	1,5	1,7
Articles d'habillement et articles chaussants	6,0	7,3	9,5	9,9
Logement, eau, électricité et combustibles	14,4	16,2	16,4	14,6
Ameublement, équipement et entretien ménager	11,0	7,4	10,1	10,2
Santé	2,1	5,2	5,5	4,5
Transports	16,9	17,7	13,0	14,1
Communications	3,9	4,6	3,1	3,9
Loisirs et culture	7,1	8,8	7,9	7,0
Enseignement	0,7	0,1	1,3	0,8
Restaurants et hôtels	6,7	2,9	5,6	4,9
Autres biens et services	11,8	11,3	11,1	10,3
Dépense totale	100	100	100	100

Source : Insee, Enquête Budget de Famille 2006

Directeur de la publication :
Georges-Marie GRENIER

Rédaction en chef :
Élisabeth LAURET

Assistante de rédaction :
Annick COUILLAUD

Auteurs :

Gérard FORGEOT,
chef du Département Études et Diffusion, Insee
Armelle CATHERINE, Cynthia CELMA, Véronique COSSOU,
Chargées d'études, Insee

Maquette : Insee

Impression : PRIM

CODE SAGE : REV11380
ISBN : 978-2-11063149X
Dépôt légal : avril 2011
Prix : 8 euros

© INSEE - Conseil général de la Martinique

